



**Déposition de France Nature Environnement Pays de la Loire
Programme de rééquilibrage du lit de la Loire – enquête publique**

Le 07 mai 2021

À l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

France Nature Environnement Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de l'environnement. Agréée au titre du code de l'environnement, notre organisation regroupe une centaine d'associations départementales et locales. Des échanges inter-associatifs ont d'ailleurs été organisés à l'occasion de cette enquête publique avec le Comité pour la Loire de Demain, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire Atlantique, Bretagne Vivante, la Sauvegarde de l'Anjou et la Sauvegarde de la Loire Angevine : notre fédération s'associe et rejoint les observations formulées par ces différentes associations, que cette contribution vient compléter.

Nous saluons dans l'ensemble le projet de rééquilibrage du lit de la Loire porté par VNF. En effet, après les dégradations anthropiques imposées au milieu et au fonctionnement naturels de ce fleuve, une restauration était nécessaire pour retrouver une éco-fonctionnalité. Plusieurs enjeux sont présents : le rehaussement du lit et de la ligne d'eau d'étiage, la reconnexion des bras secondaires, la biodiversité, la continuité piscicole et sédimentaire, la gestion du risque inondation, le changement climatique, l'eau potable... De nombreuses questions ont déjà pu être soulevées et des réponses apportées lors de la phase de concertation, dont nous soulignons la qualité.

Quelques interrogations et points de vigilance perdurent néanmoins :

- Toute modélisation sur le milieu naturel comprend un part d'incertitude, accentuée par les effets du changement climatique, qu'il faut appréhender.
- La qualité des sédiments mobilisés doit être intégrée aux réflexions.
- Dans la gestion des inondations, la surcote marine et l'augmentation du niveau de la mer ainsi que la gestion des levées doivent être prises en compte.
- La séquence ERC doit être renforcée concernant la biodiversité perturbée par les travaux de rééquilibrage.
- Le suivi des travaux, et la durabilité de son financement, ainsi que la possibilité d'adaptation si la modélisation ne correspond pas réellement, sont les points cruciaux dans la suite de ce projet. Nous demandons à ce que la communication au grand public soit poursuivie tout au long du projet et de sa phase 2.

FNE Pays de la Loire exprime un avis favorable à ce projet. Plus largement et dans une perspective régionale, nous espérons qu'une telle dynamique se poursuive, y compris vers l'estuaire, cette fois-ci en lien avec le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, gestionnaire sur ce territoire.

Jean-Christophe GAVALLET
Président